

<http://ecoleetsociete.se-unesa.org/Agir-pour-l-ecole-des-associations-et-syndicats-interpellent-le-Ministere>



école & société

# "Agir pour l'école" : des associations et syndicats interpellent le Ministère

- Éducation - L'école -

Date de mise en ligne : vendredi 31 août 2018

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Treize organisations rappellent à "Agir pour l'école" et au Ministère que les enseignants sont des professionnels concepteurs de leur enseignement.



### COMMUNIQUÉ UNITAIRE

La fin de l'année scolaire 2017-2018 a été marquée par une augmentation des contraintes exercées sur les équipes enseignantes d'écoles maternelles ou élémentaires pour qu'elles s'engagent dans des actions d'apprentissage de la lecture conduites par l'association Agir pour l'École. Tout en tenant un discours affirmant le respect de la liberté pédagogique, des autorités départementales ou académiques ont usé de moyens divers pour exercer des pressions qu'il s'agisse d'initier ces actions ou de contraindre à leur poursuite.

Nos associations et organisations syndicales protestent contre ces contraintes. Elles rappellent que les enseignants sont, dans le cadre des programmes nationaux, les professionnels concepteurs de leur enseignement et que les projets collectifs doivent s'inscrire dans le projet d'école proposé par l'équipe pédagogique et adopté par le conseil d'école. Nos associations et organisations syndicales apporteront leur soutien aux enseignants et aux équipes qui refusent de mettre en oeuvre ces actions ou veulent les interrompre. Elles demandent que cessent toutes les formes de pression exercées.

---

Dès le mois de mars 2018, le SE-Unsa a manifesté son inquiétude concernant l'expérimentation de l'association "Agir pour l'école" menée dans des classes de grande section de l'académie de Limoges. Notre article « [Les élèves de maternelle ne sont pas des robots](#) » pointait déjà les problèmes pédagogiques et organisationnels du protocole ainsi que l'extrême fragilité des cautions scientifiques de ce programme.

Puis les remontées se faisant plus nombreuses, venant aussi des académies de Lille et de Nice, avec des témoignages de pressions subies pour participer à cette expérimentation présentée comme "obligatoire", nous avons avec le SIEN-Unsa adressé [un courrier au ministre](#) en juin pour que ces pressions cessent. Nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse.

Depuis l'académie de Montpellier s'est avérée aussi touchée et les protocoles prévus pour la rentrée 2018 concernent des classes de GS, CP et CE1 (essentiellement en REP), ils entraînent à la conscience phonologique\* et à la fluence en lecture\*\*.

Début juillet, nous avons reçu une injonction du délégué général d'Agir pour l'école nous demandant de retirer de notre blog pédagogique "École de demain" le protocole d'expérimentation que nous avons publié. Nous avons répliqué en commentant - dans la mesure de ce que la loi autorise - ce qui nous paraît plus particulièrement problématique dans ce protocole. Vous trouverez ces éléments ici : « [Le protocole qu'Agir pour l'école veut cacher](#) ».

Aujourd'hui, associés avec d'autres organisations, nous continuons de porter cette inquiétude.

## **"Agir pour l'école" : des associations et syndicats interpellent le Ministère**

---

Nous appelons tous les collègues concernés à nous solliciter s'ils ont besoin d'informations. Les sections du SE-Unsa les soutiendront s'ils veulent refuser de participer à ces expérimentations ou s'ils souhaitent les quitter.

\*capacité à percevoir, à découper et à manipuler les unités sonores du langage

\*\*rapidité de lecture qui s'exprime en mots lus par minute